



## Déclaration de renonciation à produire - AOC Rasteau Campagne 2022

Cette déclaration est destinée aux opérateurs désirant renoncer à produire l'AOC Rasteau sur une ou plusieurs de leurs parcelles **pour la campagne 2022**. Chaque récoltant concerné adresse à l'**ODG AOC Rasteau** une déclaration de renonciation à produire **au plus tard le 15 Août 2022**.

Les parcelles déclarées ci-dessous ne seront pas contrôlées selon les règles définies dans le cahier des charges de l'AOC Rasteau. Elles seront contrôlées selon les règles définies dans le cahier des charges concerné.

### Identité du demandeur

Nom et Prénom ou Raison sociale : .....

N° EVV ou CVI : ..... N° SIRET : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Fax : ..... mail : .....

### Parcelle(s)

Référence cadastrale	Superficie	Cépage	Parcelle revendiquée en Côtes du Rhône pour la campagne 2022*
			Oui/Non
			Oui/Non
			Oui/Non
			Oui/Non

Date : .....

Signature :

\*Rayer la mention inutile